



## Réunion du comité des œuvres sociales du 20 Décembre 2017.

Le Père-Noël n'est pas encore passé !



### 1) Bilan synthétique de l'activité 2017 et perspectives 2018

#### a) l'arbre de Noël :

Le retour des agents est très positif sur le spectacle en lui-même avec une participation en légère hausse (1,5%), 2318 personnes y ont participé. Certains points de de l'organisation seront proposés à l'organisateur (dans le marché) pour 2018 comme fluidifier la sortie de spectacle à certains endroits.

FO a demandé que le père Noël soit plus présent (par exemple à l'entracte), et l'ajout d'un paquet de confiseries traditionnelles, ce qui rendrait le goûter plus festif. Pour la 1ère année et à notre demande, les assistants familiaux avaient été conviés avec leurs enfants et les enfants accueillis. Prix de la manifestation 2017 avec crédit cadeaux et goûter : 91771€

#### b) Prestations pour les enfants :

Cette année les chèques cultures et cadeaux sont dématérialisés, une procédure de ré-matérialisation était néanmoins possible, FO a demandé d'apporter plus de précisions sur cette procédure à l'avenir pour la rendre plus intuitive et accessible à tous.

Subventions séjours d'enfants : 130 agents ont demandé l'aide en 2017

#### c) Action sociale en faveur des agents

- Les titres repas concerne 1650 agents, soit 200 agents en moins par apport en 2016. C'est le poste de dépenses le plus important, soit 2712000 €

- Les chèques culturels ont vu une baisse de la de demande de 27 % entre la période 2017 et 2016 et nous pensons qu'elle est liée à la dématérialisation. Les agents ont certainement été démotivés face à la complexité de la démarche !

- cadeaux retraités : le nombre de bénéficiaires est en hausse de 47 % pour cette année. Il en est de même pour la médaille d'honneur départementale, soit 17 % !

### 2) Bilan de l'exécution du budget 2017 et orientation pour 2018

- Le bilan de l'année 2017 est conforme aux prévisions, seul un budget supplémentaire a été alloué pour la garantie obsèques (+120%)

- A la demande du Syndicat FO, le Président s'est dit favorable pour étudier la possibilité de passer le titre de repas à 8€. A suivre !

- Il est proposé de réaliser un sondage pour mesurer la couverture des agents en matière de complémentaire santé avec un accent particulier sur la prévoyance. En effet le bilan du forum « mutuelle » est très mitigé puisque seuls 175 agents se sont inscrits.

- Une action de communication est envisagée aux agents de la collectivité pour l'allocation aux parents d'enfants handicapés.

N'oubliez pas de consulter notre site internet: [www.syndicat-fo-80.fr](http://www.syndicat-fo-80.fr)

